

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n °DNCMP/21/S/2018-2019 relatif au paiement des prestations de l'INSS.

Date de publication : 08 / 10 / 2018
Date d'ouverture : 31 / 10 / 2018

1. Objet

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres, sous plis fermés, pour payer des prestations de l'INSS aux bénéficiaires dont les prestations sont inférieures ou égales à 50.000FBU par trimestre et qui sont répartis sur tout le territoire du Burundi.

Le travail consiste à :

- payer trimestriellement à plus ou moins 18.000 bénéficiaires dont les prestations ne dépassent pas 50.000Fbu/trimestre ;
- notifier à chaque bénéficiaire le montant lui transféré par l'INSS à chaque paie;
- payer en moins de 2 semaines tous les bénéficiaires ;
- instaurer un système de paie le plus proche du bénéficiaire ;
- assurer un service de qualité et adapté au bénéficiaire ;
- permettre à l'INSS de suivre en temps réel le paiement des prestations par l'interface ;
- transmettre à l'INSS le rapport de paie au plus tard le 10 du mois suivant celui de la paie.

2. Financement du marché

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2018/2019.

3. Spécification du marché

3.1 La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018 et ses textes d'application.

3.2 Le marché est en un seul lot

4. Condition de participation

4.1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

4.2. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité citées par ledit Code des Marchés publics.
Les associations sans but lucratif et les ONG ne sont pas autorisées à concourir pour ce marché.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

5.1. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22 26 95 50, e-mail www.inss.gov.bi, moyennant le paiement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) dont la moitié est versée sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi et l'autre moitié, sur le compte n° 1121/005 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'INSS.

Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Bureau des Agences (BAG) au troisième étage, bureau n°3.10.

5.2. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

6. Présentation de l'offre

6.1. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en 2 enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre, l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure qui ne portera aucun signe distinctif. Quatre (4) exemplaires dont un original et 3 copies sont exigés.

Les offres doivent être rédigées en langue française, paginées, paraphées et doivent comprendre une table des matières.

Sur l'enveloppe extérieure, il sera mentionné :

« OFFRE POUR LE DAO N°DNCMP/...../S/2018-2019 relatif au paiement des prestations de l'INSS.

A NE PAS OUVRIR AVANT LE .../.../2018 à 9h30' ».

Il ne doit être donné aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet.

6.2. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de Cinq Cent Mille Francs Burundais (500.000 FBU) conformément au Code des Marchés Publics du Burundi en vigueur.

6.3. Les offres devront être adressées à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS).

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

8. 1. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat Central de l'INSS au rez-de-chaussée, bureau n°13 au plus tard le *31/10* / 2018 à 9 heures.

8. 2. Toute offre reçue après la date et l'heure limites de dépôt ne sera pas prise en considération.

e -

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 31.10./2018 à 9 heures 30 minutes (heure locale) en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) Immeuble siège, deuxième étage et en présence d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics qui devra être formellement invité et déplacé par le Maître de l'Ouvrage.

L'ouverture des offres se fera en deux étapes. En premier lieu, seules les offres techniques sont ouvertes et analysées. En deuxième lieu, les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu la note d'au moins 80/100 seront ouvertes après avis de non objection de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Les Procès-Verbaux d'Ouverture des offres techniques et financières devront être contresignés par tous les soumissionnaires présents aux séances d'ouverture et devront être transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

10. Critères de qualification

10. 1. Les documents constitutifs de l'offre :

a. Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

***Documents administratifs :**

1. La garantie de l'offre (Garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
2. L'attestation de non-redevabilité des cotisations sociales, en original, délivrée par l'INSS du Burundi en cours de validité ;
3. L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes, en original, délivrée par les Services de l'OBR et en cours de validité ;
4. le Certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
5. Les bordereaux de versement attestant l'achat du présent DAO et portant le numéro du marché ;
6. L'Attestation de non faillite en cours de validité ;
7. Le Formulaire de Renseignements sur le soumissionnaire suivant le modèle en annexe;
8. L'Acte d'engagement suivant le modèle en annexe;
9. La copie du Registre de commerce ;
10. La copie des Statuts Juridiques.

***Documents techniques :**

1. Autorisation de paiement de l'Argent par l'Autorité Compétente sur tout le territoire du Burundi;
2. Note technique sur les capacités techniques du soumissionnaire pour payer les bénéficiaires répartis sur tout le pays en un temps record et dans un cadre d'un service de qualité.
Cette note doit préciser la compréhension de la mission, le nombre et l'emplacement des points de paiement ;
3. Planning d'exécution;
4. Note descriptive sur la capacité technique de mise en place d'une interface avec connexion aux postes de travail du siège de l'INSS pour le suivi en temps réel du paiement des prestations.

- b. Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :
- La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
 - Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe.

10. 2. Critères d'évaluation

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre administrativement et techniquement conforme et ayant obtenu le plus de points après analyse.

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

11. Adresse

L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :
Chaussée Prince Louis RWAGASORE,
BP 1600 BUJUMBURA
E-mail : www.inss.gov.bi
Tél : 22 26 95 50.

Bujumbura, le 03.../09/2018.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO
Général Major.

